

- **Atelier de Renforcement des capacités en matière de statistiques**
- **13 au 15 Février 2017 Alger**

LA REPUBLIQUE DE GUINÉE



MINISTERE DE L'HÔTELLERIE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT




L'OBSERVATOIRE DE L'HÔTELLERIE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Sous l'autorité du Ministre de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat, l'Observatoire National de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat est un service d'appui, de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Direction de l'Administration centrale

MISSION

La mise en œuvre de la politique du Département en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique et qualitative dans les domaines de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat



Il est également chargé de la mesure de l'impact des activités touristique et artisanale sur l'économie nationale.

A cet effet, il est particulièrement chargé:

- D'assurer la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques et qualitative sur les secteurs de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat;
- De contribuer à la vulgarisation des recommandations de l'Organisation Mondiale du Tourisme en matière de Statistiques du Tourisme;
- d'identifier et d'évaluer les flux de touristes internationaux et nationaux ainsi que les capacités de l'industrie touristique Guinéenne;
- d'assurer la fourniture aux structures locales et étrangères publiques ou privées des informations qui permettent d'orienter leurs actions;
- D'élaborer et mettre en œuvre, en partenariat avec d'autres Départements, le Compte Satellite du Tourisme.

- De constituer une banque de données statistiques résultant de la collecte et de l'analyse des informations fournies par les institutions publiques et privées intervenant dans les secteurs de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat;
- D'apprécier les études quantitatives menées par les bureaux d'études dans les domaines de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat;
- De définir, mettre en œuvre et de développer un système intégré d'informations statistiques et qualitatives dans les domaines de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat;
- De fournir au Département les informations statistiques permettant de relever les tendances dans l'application des mesures;

ORGANISATION:

Pour accomplir sa mission, l'Observatoire National de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat est dirigé par:

- Un Directeur Général
 - Un Directeur Général Adjoint
- et comprend

- Un Département statistiques du Tourisme
- Un Département statistiques Hôtelières
- Un Département statistiques de l'Artisanat

Le Département statistiques du Tourisme comprend :
La Cellule Collecte des données statistiques du Tourisme
La Cellule traitement informatique et analyse
La Cellule Archivage et diffusion

Le Département statistiques Hôtelière comprend:
La Cellule Collecte des données statistiques Hôtelières
La Cellule traitement informatique et analyse
La Cellule Archivage et diffusion

Le Département statistiques de l'Artisanat comprend:
La Cellule Collecte des données statistiques de l'Artisanat
La Cellule traitement informatique et analyse
La Cellule Archivage et diffusion

Etudes systématique des recommandations internationales: la Direction utilise les recommandations de 2008 en matière de statistique du tourisme, à savoir.

- **Le tourisme concept et forme** (tourisme interne, tourisme récepteur, tourisme émetteur)
- **Unités touristiques de base** (visiteurs: touristes et visiteurs de la journée)
- **Principales classifications applicables au voyages:** motif de la visite pour le tourisme récepteur , émetteur et interne
- **Durée du séjour ou du voyage:** nombre de nuitées, visiteurs de la journée, touristes
- **Origine et destination du voyage.**
- **Classification par zone de résidence ou de destination à l'intérieur du pays.**
- **Modes de transport.**
- logements touristiques.
- **Classifications des dépenses touristiques**
- **Classifications des activités touristiques à partir de l'offre.**

VARIABLES PRINCIPALES:

- **FLUX DU TOURISME POUR TOUTES LES FORMES :**
- Motif du séjour,
- Durée du séjour,
- pays de résidence
- Nationalité,
- Aéroport d'embarquement (conforme au Pays de résidence),
- Mode d'hébergement (Hôtel, Parent ou ami et non déclaré

UN REPERTOIRE EST DISPONIBLE POUR TOUS LES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES

LES PRINCIPALES VARIABLES SUR L'OFFRE TOURISTIQUE QUE NOUS UTILISONS SONT:

Nom de l'Etablissement, Type d'Etablissement, Catégorie, Préfecture /Commune, Région, Mois, Année, Capacité d'hébergement: nature des chambres, Emploi tout personnel salarié, salaire et rémunération, Chiffre d'affaire, pays de résidence et la fréquentation,,,

LES OUTILS EMPLOYES:

- ✓ les fiches d'embarquement/débarquement : dénombrement des flux
- ✓ Les fiches des arrivées aux frontières terrestres et maritimes
- ✓ Les formulaires de statistiques hôtelières
- ✓ Les questionnaires pour toutes les enquêtes

PERIODICITE

- ✓ les fiches d'embarquement/débarquement: dénombrement des flux
 - La collecte, le traitement et la diffusion sont annuels
- ✓ Les fiches des arrivées aux frontières terrestres et maritimes
 - La collecte, le traitement et la diffusion sont annuels
- ✓ Les formulaires de statistiques hôtelières:
 - Sont mensuels
- ✓ Les questionnaires pour toutes les enquêtes:
 - Selon l'enquête

UTILISATION DES STATISTIQUES

- ❖ Transmission aux décideurs à travers un rapport de synthèse
- ❖ Transmission à l'Institut National de la Statistique qui publie les statistiques officielles à partir d'un bulletin
- ❖ Transmission à l'Office National du Tourisme
- ❖ Transmission à la base de données statistiques de l'Organisation Mondiale du Tourisme qui publie les données de la Guinée dans le compendium des statistiques et l'annuaire statistique du Tourisme

Il y a un besoin manifeste des données statistiques car les investisseurs et les usagers nous en demandent régulièrement